

Master Droit

Parcours Droit du patrimoine et des activités immobilières

Objectifs

L'**objectif de la formation** est de donner aux étudiants une connaissance approfondie de tous les aspects juridiques en relation avec le patrimoine et les activités immobilières.

La formation leur permet d'acquérir à la fois une connaissance solide de l'ensemble du droit applicable au patrimoine et aux activités immobilières et la maîtrise des outils méthodologiques et professionnels qui en assurent la mise en œuvre.

Les étudiants bénéficient d'un haut degré de professionnalisation dans ce secteur d'activités. Ils ont alors accès à un marché professionnel varié et riche de perspectives, en attestent les enquêtes d'insertion professionnelle (avocat, syndic, expert foncier...).

Ce diplôme est également accessible par Contrat de professionnalisation (Possibilité de formation en alternance).

Compétences acquises

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités le diplômé doit mobiliser des compétences générales et spécifiques.

Compétences générales :

- > - Rechercher l'information et la documentation juridique
- > - Analyser une situation, dégager, formuler et résoudre les problèmes juridiques posés
- > - Former et informer sur les règles de droit et leurs implications dans les situations de fait
- > - Conseiller sur les choix à opérer en considération du cadre juridique
- > - Organiser et conduire un projet
- > - Élaborer et analyser des indicateurs et des outils d'évaluation des actions menées

Compétences spécifiques :

- > - Garantir, au regard des règles de droit, les opérations immobilières
- > - Analyser une situation patrimoniale et conseiller les actes juridiques appropriés
- > - Analyser les principaux droits patrimoniaux et les prérogatives qui en découlent (propriété, bail, usufruit, servitudes, suretés)
- > - Analyser et rédiger les principaux contrats y compris ceux de la pratique notariale (vente, bail, donation, société)
- > - Analyser les implications fiscales d'une situation juridique
- > - Prévenir et assurer le suivi des contentieux dans le secteur immobilier
- > - Appliquer les règles et procédures de gestion immobilière

Conditions d'accès

- > être titulaire d'un Bac+3 en droit (ou par équivalence école de notariat ...) pour intégrer le Master 1
- > être titulaire d'un Bac+4 en droit pour intégrer le master 2 (accès sur sélection de dossiers)

Le diplôme est également accessible par Contrat de professionnalisation (Possibilité de formation en alternance).

- > Accès possible en Master sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

Recrutement sur dossier de candidature téléchargeable sur

- > candidatez en ligne sur le site UBO / Formations/ candidater-s'inscrire / candidater en ligne / plateforme e-candidat

<https://ecandidat.univ-brest.fr/ecandidat/#!accueilView>

Insertion professionnelle

Ce professionnel travaille dans les secteurs immobilier et juridique.

Il peut exercer les emplois suivants :

- > magistrat (après concours), avocat et notaire (après une formation supplémentaire)
- > juriste immobilier ou juriste notarial
- > juriste d'entreprise (organismes de construction) ou d'assurances (service assurance construction ou protection juridique)
- > gestionnaire de patrimoine immobilier
- > responsable de portefeuille copropriété
- > juriste de collectivité locale
- > administrateur de biens

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Contacts

Responsable formation : Hélène (Master 2) DAOULAS-HERVE

Secrétariat pédagogique

Scolarité Droit : Master DPAl // Master DEAM // Licence Professionnelle
Secretariat Master 02.98.01.81.59 //// Bureau inscription Master 1 :
02.98.01.60.89

LP et M2 : scolarite-master2DEG@univ-brest.fr //// M1 : scolarite-droit@univ-brest.fr

Programme

Master1 Droit du patrimoine et des activités immobilières

Semestre 7

Semestre 8

Master2 Droit du patrimoine et des activités immobilières

Semestre 9

Semestre 10

Dernière mise à jour le 14 mars 2019